

**Sujet :** [INTERNET] Avis favorable RNN

**De :** Thomas Ferrari <

**Date :** 16/12/2022 11:29

**Pour :** "pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr" <pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr>

Bonjour,

Citoyen du département de l'Aube et ayant assisté à la réunion d'information, je trouve que la création d'une RNN sur le territoire est une bonne initiative pour sauvegarder ce qui n'a pas encore été surexploité. Actuellement les espèces animales comme végétales souffrent de la perte d'habitat et des activités anthropiques, en particulier dans le cas des zones humides qui disparaissent et emportent avec elle eau et biodiversité du territoire.

Néanmoins, et il est très peu fréquent d'observer cela, la grande liberté donnée aux fédérations de chasse et de pêche fragilise le concept de sanctuaire, ou au moins de refuge, pour des espèces ayant déjà de plus en plus de mal à trouver des habitats favorables et exempts de perturbation pour se reproduire ou se nourrir. La perte d'espèces protégées lors de la chasse ne pourra être totalement contrôlée, et les perturbations engendrées risquent de faire fuir le reste des individus qui n'auront pas été directement touchés. L'existence de zones de quiétude risque de ne pas suffire à contrebalancer ces perturbations, et donc compromettrait l'objectif d'une réserve naturelle. Les pratiques d'agrainage et d'appelant sont en totale contradiction avec la fonction d'une réserve et causent de nombreuses perturbations, en plus du risque d'introduction d'espèces, risque qui se retrouve également dans certaines pratiques de pêche. Une réserve générant un stress sur l'habitat et les espèces qui le composent ne peut fonctionner.

Ce stress biologique sur l'habitat se retrouve également dans la pratique de la populiculture, où les nombreuses peupleraies, même contrôlées dans leur utilisation de pesticides, apportent des risques biologiques classiques des monocultures, telles que la favorisation de l'apparition de maladies et l'appauvrissement de la diversité de paysages et d'habitat. De plus, il est notoire que l'exploitation des peupliers entraîne des aller-retours destructeurs de gros engins et laisse des parcelles ravagées et inhospitalières pour les espèces présentes.

En résumé, la création d'une RNN est un formidable projet et une belle initiative pour un territoire tel que la Seine Champenoise, où le besoin de préservation des milieux et des espèces est urgent. Mais il serait bien triste de voir ses bénéfiques environnementaux réduits à néant par un trop grand laxisme sur des pratiques uniquement récréatives ou financières. Il est absolument compréhensible qu'accorder tous les acteurs d'un territoire soit difficile, mais la situation environnementale que nous traversons tous en ce moment impose des actions strictes pour préserver ce qui peut encore l'être, et il est donc primordial d'établir des priorités claires. Pour certains habitats sensibles ou certaines espèces menacées, le principe du compromis ne sera pas suffisant, que cela nous plaise ou non.

En vous souhaitant bon courage et volonté pour la suite de ce projet au fort potentiel,

Thomas Ferrari